



Décisions -Assemblée Générale Extraordinaire 10.10.2011

Plan-les-Ouates, le 10 Octobre 2011

1.- Accueil, bienvenue, liste des présences

2.- Modification statutaire - article 18

a) Les dispositions sur la distribution de la fortune de l'association lors de sa dissolution (article 18 des statuts de l'Association) sont modifiées comme suit : « l'actif éventuellement restant doit être redistribué à une association à but non lucratif, exonérée d'impôt et poursuivant des buts analogues ».

Cette modification statutaire est réalisée sur demande de la Loterie Romande dans le cadre de l'octroi de subventions, et entrera en vigueur dès le 10 Octobre 2011. Il s'agit de définir où ira l'actif de l'association en cas de dissolution. L'actif de l'association serait alors redistribué à une ou plusieurs associations poursuivant des buts analogues, lors de l'Assemblée générale extraordinaire ad hoc.

VOTE : accepté à l'unanimité.

3.- Changement du montant annuel des cotisations

a) Sur proposition du comité, le montant annuel des cotisations est modifié comme suit :

- Membre individuel : 35 chf par an
- Groupe membre : 100 chf par an

VOTES :

- Augmentation cotisation individuelle de 15 CHF à 35 CHF / an accepté à l'unanimité
- Augmentation cotisation des groupes de 50 CHF à 100 CHF/an accepté à l'unanimité.

DECISIONS :

- Le comité se chargera de récolter les noms, prénoms, emails et téléphone de tous les musiciens des groupes, afin de les comptabiliser comme membres individuels.
- Le système de cotisations reste le même (pour être considéré comme groupe membre : être inscrit comme tel (100chf/an) ou la moitié des membres payant la cotisation (35 chf/an).
- Le comité étudiera également la possibilité de proposer des rabais aux

membres lors des événements payants organisés par l'association. Il étudiera également la méthode d'annonce des Assemblée Générales (par courrier ?).

- Enfin, il fera parvenir un courrier aux membres ne répondant pas aux sollicitations pour les cotisations et présences aux AG.

b) Mis en place de possibilité de débit direct

Ce point est reporté à l'Assemblée générale ordinaire suivante.

4.- Débat - discussions

Le comité met à disposition et fait tourner la liste des cotisations et la liste des membres, afin de vérifier leurs informations et l'état de leurs cotisations.

a) Conditions d'admissions groupes (groupes fantômes)

La question est de savoir si le comité doit pouvoir procéder à une sélection ou pas dans l'admission des groupes à l'association.

b) Nouvelle conditions du statut de membre : bénévole à 1 soirée par an minimum ?

Ce point a été abordé au point 3 a), la proposition de rabais sur les cotisations lors d'un investissement bénévole ayant été écartée, et remplacée par l'inscription de tous les musiciens des groupes.

c) Procédure d'exclusion : cotisations impayées

Mise en contexte par la lecture des statuts. Le comité se réserve le droit d'exclure un membre pour des motifs qu'il juge valables (non paiement des cotisations, etc). Toute exclusion doit être annoncée aux membres lors de l'Assemblée Générale suivante. Tout membre a droit de recours lors de cette même assemblée, qui statue alors en dernière instance.

d) Buts de l'association : activités principales

La question posée à l'assemblée est de définir les actions et activités pour lesquelles l'association doit mettre son énergie principalement.

5.- Achat d'investissement de matériel

a) Présentation du matériel possédé

b) Conditions de prêt / location, tarifs

La liste du matériel et les tarifs ayant été distribués plus tôt, ce point n'amène pas de remarques.

c) Futures acquisitions

Les informations sont disponibles sur le site internet PLW et sera réexposé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire 2012.

6.- Divers, idées, questions

a) Dates des prochains concerts des groupes

- Herbalist : 27 octobre à Lyon, 15 janvier, 4 mars

- Fleuve Congo :

- Oxsá : 12 octobre à Lausanne, 15 octobre à la Case à Choc (NE), 27 octobre à Bâle.

- Vibz Organizer : 1 jeudi sur 2 au Marchand de Sable.

- Out of (dis) order : vernissage 22 décembre à Carouge.

- LODD : 5 novembre avec GSSO et Todos Destinos (Abarc).

b) Divers

- Phonix studio (dossier distribué) : infos disponibles sur le site internet PLW. Une journée d'initiation le 24 octobre à PLO dès 14 ans. Distribution des flyers aux membres pour qu'ils y distribuent à leur tour.

- Le comité a réservé le Casino-Théâtre de Carouge pour l'organisation d'une soirée de soutien le 10 Mars 2012.

7.- Conclusion, remerciements, paiement cotisations en retard